

CONCOURS EXTERNE

**ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL
DE 1^{ère} CLASSE**

SESSION 2017

ÉPREUVE ÉCRITE :

Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres de ce cadre d'emplois.

Barème de notation :

Mauvaise réponse ou pas de réponse : -1

Durée : **45 minutes**
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.
L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 5 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

**VOUS DEVEZ REPONDRE DIRECTEMENT SUR CET IMPRIME
SANS Y INSCRIRE NI VOTRE NOM, NI VOTRE NUMERO DE CANDIDAT**

CE DOCUMENT SERA AGRAFE A VOTRE COPIE DE CONCOURS A LA FIN DE L'EPREUVE

Question N°01 En matière d'enseignement

- La région construit et entretient les lycées
- Le département construit et entretient les lycées
- La commune construit et entretient les collèges

**Question N°02 Pour l'ouverture d'un Accueil Collectif de mineurs sans hébergement,
quel est le seuil minimum d'enfants requis ?**

- 7
- 10
- 12

Question N°03 La France métropolitaine compte :

- 22 régions
- 13 régions
- 92 régions

Question N°04 Qu'évoque pour vous le nom de Freinet ?

- Un révolutionnaire français
- Une méthode pédagogique
- Une méthode de réanimation

Question N°05 La circonscription électorale pour les élections départementales est le canton

- Vrai
- Faux

Question N°06 La Protection Maternelle et Infantile est :

- Une compétence du C.C.A.S.
- Une compétence du département
- Une compétence des métropoles

Question N°07 Les trois fonctions publiques françaises sont :

- La fonction publique territoriale, la fonction publique d'Etat, la fonction publique hospitalière
- L'armée, la justice, la police
- La fonction publique titulaire, la fonction publique départementale, la fonction publique vacataire

Question N°08 Quel pourcentage maximal d'animateurs non diplômés dans une équipe d'animation est règlementairement admis pour ouvrir un Accueil Collectif de Mineurs ?

- 50 %
- 20 %
- 75 %

Question N°36	Quel type de responsabilité peut-on assurer ?	Question N°09	Lors des élections départementales on élit un binôme femme-homme
	<input type="checkbox"/> La responsabilité morale <input type="checkbox"/> La responsabilité pénale <input type="checkbox"/> La responsabilité civile		<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
Question N°37	Quand un organisateur doit-il envoyer la fiche complémentaire lors de l'ouverture d'un Accueil Collectif de Mineurs ?	Question N°10	Que veut dire le sigle PEDT ?
	<input type="checkbox"/> 8 jours avant l'ouverture <input type="checkbox"/> 2 mois avant l'ouverture <input type="checkbox"/> 2 jours après l'ouverture		<input type="checkbox"/> Projet Educatif Territorial <input type="checkbox"/> Protocole Educatif de Territoire <input type="checkbox"/> Projet Educatif de Terroir
Question N°38	Sont considérées comme accessoires les activités avec hébergement prévues et organisées à partir d'un accueil de loisirs ou d'un accueil de jeunes.	Question N°11	Pour vous nommer Adjoint d'animation, le Maire prend :
	<input type="checkbox"/> D'une durée limitée à quatre nuits <input type="checkbox"/> D'une durée limitée à 5 nuits <input type="checkbox"/> D'une durée limitée à 7 nuits		<input type="checkbox"/> Un arrêté <input type="checkbox"/> Un Décret <input type="checkbox"/> Une Délibération
Question N°39	L'UNICEF France est :	Question N°12	Un séjour de vacances doit durer au minimum :
	<input type="checkbox"/> Une association à but lucratif <input type="checkbox"/> Est un service du ministère des affaires étrangères <input type="checkbox"/> Oeuvre pour les droits des enfants à travers le monde		<input type="checkbox"/> 1 nuit <input type="checkbox"/> 4 nuits <input type="checkbox"/> 7 nuits
Question N°40	Le 112 est :	Question N°13	Les délibérations sont des actes communicables au public ?
	<input type="checkbox"/> Le numéro d'appel unique des urgences sur le territoire Européen <input type="checkbox"/> Le numéro des renseignements téléphoniques <input type="checkbox"/> Le numéro du SAMU		<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
		Question N°14	Laquelle de ces structures constitue une collectivité territoriale ?
			<input type="checkbox"/> La Région <input type="checkbox"/> Le Canton <input type="checkbox"/> Le C.C.A.S.
		Question N°15	Les communes ont notamment comme compétence :
			<input type="checkbox"/> La protection maternelle et infantile <input type="checkbox"/> L'état civil <input type="checkbox"/> la justice
		Question N°16	Le projet éducatif est un document obligatoire ?
			<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
		Question N°17	La décentralisation c'est un transfert de compétences ?
			<input type="checkbox"/> des collectivités locales vers l'Etat <input type="checkbox"/> de l'Etat vers les préfets <input type="checkbox"/> de l'Etat vers les collectivités locales
		Question N°18	Que signifie le sigle INPES ?
			<input type="checkbox"/> Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé <input type="checkbox"/> Instructions Pour le Sport et la Santé <input type="checkbox"/> Institut National de Prévention et d'Education par le Sport

**VOUS DEVEZ REPONDRE DIRECTEMENT SUR CET IMPRIME
SANS Y INSCRIRE NI VOTRE NOM, NI VOTRE NUMERO DE CANDIDAT**

CE DOCUMENT SERA AGRAFE A VOTRE COPIE DE CONCOURS A LA FIN DE L'EPREUVE

Question N°19	Le président du Conseil Régional représente le pouvoir hiérarchique déconcentré de l'Etat dans la région	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux	Question N°28	Le projet pédagogique est établi par l'organisateur pour les Accueils Collectifs de Mineurs ?	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
Question N°20	Le budget d'une commune est voté pour une durée de :	<input type="checkbox"/> 1ans <input type="checkbox"/> 6 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	Question N°29	Animateur territorial est un grade de la fonction publique territoriale de catégorie :	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
Question N°21	Chaque 20 novembre se déroule		Question N°30	Le nombre maximal d'enfants qu'on peut accueillir en Accueil de loisirs sans hébergement extra-scolaire est de :	<input type="checkbox"/> 300 enfants <input type="checkbox"/> 150 enfants <input type="checkbox"/> 50 enfants
Question N°22	Quand un organisateur doit il envoyer le dossier de déclaration préalable à l'ouverture d'un Accueil collectif de Mineurs ?	<input type="checkbox"/> 1 mois avant la date d'ouverture <input type="checkbox"/> 2 mois avant la date d'ouverture <input type="checkbox"/> 8 jours avant la date d'ouverture	Question N°31	L'organe exécutif de la Région est :	<input type="checkbox"/> Le conseil départemental <input type="checkbox"/> Le conseil régional <input type="checkbox"/> Le comité régional
Question N°23	Le nombre de départements en France métropolitaine est de	<input type="checkbox"/> 96 <input type="checkbox"/> 110 <input type="checkbox"/> 90	Question N°32	Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs permanent ?	<input type="checkbox"/> Un accueil de loisirs qui accueille plus de 800 mineurs pendant plus de 80 jours <input type="checkbox"/> Un accueil de loisirs qui accueille plus de 800 mineurs pendant plus de 800 jours <input type="checkbox"/> Un accueil de loisirs qui accueille plus de 80 mineurs pendant plus de 80 jours
Question N°24	Un fonctionnaire titulaire territorial	<input type="checkbox"/> Peut être élu conseiller municipal dans la commune qui l'emploie <input type="checkbox"/> Peut être élu conseiller municipal dans une autre commune <input type="checkbox"/> Ne peut pas être élu conseiller municipal quelle que soit la commune	Question N°33	Que signifie le sigle PAI ?	<input type="checkbox"/> Projet d'Accueil Individualisé <input type="checkbox"/> Permanence d'Accueil Individualisé <input type="checkbox"/> Plan d'Aménagement Individuel <input type="checkbox"/> Périmètre d'Accueil Individuel
Question N°25	La Convention Internationale de Droits de l'Enfant a été adoptée en	<input type="checkbox"/> 1989 <input type="checkbox"/> 2009 <input type="checkbox"/> 1789	Question N°34	Quel est le numéro d'Allo Enfance en danger ?	<input type="checkbox"/> 115 <input type="checkbox"/> 119 <input type="checkbox"/> 112
Question N°26	Dans un Accueil Collectif de Mineurs quel est le taux d'encadrement pour des enfants de moins de 6 ans ?	<input type="checkbox"/> 1 animateur pour 8 enfants <input type="checkbox"/> 1 animateur pour 10 enfants <input type="checkbox"/> 1 animateur pour 12 enfants	Question N°35	Lors d'une activité de baignade en piscine, le taux d'encadrement pour des enfants de 6 ans et plus est de :	<input type="checkbox"/> 1 pour 12 <input type="checkbox"/> 1 pour 10 <input type="checkbox"/> 1 pour 8
Question N°27	Le Maire est élu par :	<input type="checkbox"/> Les députés et sénateurs <input type="checkbox"/> La population de la commune <input type="checkbox"/> Le conseil municipal			